

Dakar, le 27 février 2023



COUR SUPRÊME

Le Premier président,

OBJET : Départ à la retraite.

***Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Chers collègues de la famille de l’AHJUCAF,***

Admis à faire valoir mes droits à une pension de retraite à compter du 1^{er} décembre 2022, je quitte mes fonctions de Premier président de la Cour suprême du Sénégal.

Après avoir rendu grâce à Dieu pour l’immense privilège qui m’a été offert d’occuper cette fonction prestigieuse, je tenais à remercier chacune et chacun d’entre vous pour les moments de collaboration que nous avons eus ensemble pour le rayonnement de notre association (AHJUCAF). Je garderai en mémoire, nos échanges enrichissants notamment sur la motivation de nos décisions, l’amélioration de nos procédures et l’open Data, toutes questions sur lesquelles nous avons mené une réflexion nourrie, au service de nos concitoyens.

Je n’ai aucun doute que l’AHJUCAF continuera à assurer pleinement son rôle et vous pourrez compter sur mon successeur le Premier président Ciré Aly BA, doté d’immenses qualités humaines et intellectuelles.

En vous renouvelant mes remerciements pour les agréables moments que nous avons passés ensemble ces quelques années, je vous prie de croire, ***Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général et chers collègues membres du bureau et tous les autres membres,*** aux assurances de mes sentiments fraternels et de ma profonde gratitude.



Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY
Cheikh Ahmed Tidiane COULIBALY

A

**Monsieur le Président et les membres
du Bureau de l’AHJUCAF
Cours Suprêmes Judiciaires Francophones**

PARIS